

BTS Travaux Publics



Le métier du diplômé

Le titulaire du BTS Travaux publics assure l'organisation générale d'un chantier, de la préparation à la réception. Sur le terrain, il contrôle, coordonne le travail des équipes et tient à jour le calendrier d'avancement des travaux. Adjoint-e du conducteur-riche de travaux, il le remplace parfois dans certaines tâches. En amont, dans les bureaux d'études, il participe aux études de prix et établit les plans méthodes et les documents d'exécution. Il participe à la conception des ouvrages et à la préparation des dossiers.



Exemple de métiers : chef-e d'équipe, chef-e de chantier, technicien-ne de laboratoire, dessinateur-riche et projecteur-riche BTP, conducteur-riche de travaux...

Programme de formation :

Enseignement général

- Culture générale et expression
- LV1 Anglais, LV2 (option)
- Mathématiques
- Sciences physiques appliquées

Enseignement professionnel

- Économie et gestion d'entreprise
- Droit en travaux publics
- Études des ouvrages
- Préparation et conduite de chantiers
- Topographie / Laboratoire
- Études de réalisation

Formations complémentaires

- Formation à la sécurité
- Habilitation électrique H0B0
- Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP)
- Sauveteur secouriste du travail (SST)

Durée

La formation se déroule sur 2 ans.

Conditions

- Être titulaire du Baccalauréat
- Être âgé-e de 15 à 25 ans
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise TP.

Alternance

- 20 semaines par an en formation
- 32 semaines par an en entreprise.

Qualités requises

- Posséder des qualités d'organisation et de méthode
- Être disponible et mobile
- Goût des relations humaines et de l'encadrement d'équipe
- Avoir une forte capacité de travail
- Faire preuve d'initiative.